



DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant,

DAVIDTS LIGHTING sprl - chaussée de Waterloo, 850-856 - B-1180 Bruxelles – Belgique

www.davidts.com - info@davidts.com

représenté par son gérant, M. Stéphane DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

- référence : **CEILING BASE 6 ø30**

- code de fabrication numéro : **7365 (+ 6563 ou 6564 ou 6465)**

- groupe de la *Lighting Collection* : Bases pour suspensions (+ câbles et douilles),

déclare que ce luminaire

- est conçu en classe II,

- est prévu pour être équipé d'ampoules, type E27, maximum 60W, 220-240V,

- est construit avec des composants électriques conformes aux normes européennes en vigueur, et plus particulièrement :

- les douilles E27, 4A - 250V - T190°C,
- le câble 2x0,75mm² H03 VV-F avec l'extérieur recouvert de tissu tressé,
- les connexions intérieures,
- les passe-fils nylon, silicone, téflon ou PVC,

- est décrit plus complètement (photos, dessin et données techniques) sur notre site internet,

- est délivré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet,

- est certifié conforme aux dispositions des directives européennes et plus précisément avec

- La Directive 2014/35/UE - Matériel électrique,

- est conçu et fabriqué exclusivement en nos ateliers situés à Bruxelles dans le respect des normes européennes de qualité et des normes de sécurité électrique et plus précisément en accord avec

- Les Normes EN-60.598 - Luminaires.

en conclusion,

notre luminaire est totalement apte à porter le marquage « CE ».

Pour Davidts Lighting sprl, son gérant M. Stéphane Davidts

Fait à Bruxelles, le 5 novembre 2018, date de la mise sur le marché de ce luminaire.